

RAPPORT AU CONGRÈS TRIENNAL DU SYNDICAT DE L'AGRICULTURE - 2011

JANE McDONALD – VICE-PRÉSIDENTE RÉGIONALE EST DE L'ATLANTIQUE

J'ai le grand plaisir de remettre le rapport de mes activités de vice-présidente de la région de l'Est de l'Atlantique au 15^e Congrès triennal du Syndicat de l'Agriculture. J'en profite pour remercier l'ensemble des délégué(e)s de cette région qui m'ont élue à ce poste.

Puisqu'il s'agit de mon premier mandat de VPR, laissez-moi vous dire que les tâches de ce poste m'ont particulièrement occupée. J'espère avoir été capable d'aider les membres de la région de l'Est de l'Atlantique, et je les remercie de leur patience durant ma courbe d'apprentissage. J'ai eu le grand bonheur de compter comme mentor Fabian Murphy qui m'a aidée durant tout ce mandat. J'ai eu aussi la grande chance de travailler aux côtés de Terry Huskins, VPR suppléant, qui a pris sa retraite durant mon mandat, et de Jan Pennington, qui a occupé le poste de VPR suppléante pour le restant du mandat.

Au sein du Conseil national, on m'a confié le dossier du Comité des Statuts, des règlements et de l'éducation pendant les trois ans de mon mandat. Cette expérience d'apprentissage est sans fin. Elle m'a permis de bien me familiariser avec les règles et règlements qui régissent notre syndicat et aussi d'aider les membres de la région à mieux comprendre comment ces Statuts et règlements peuvent à leur tour les aider non seulement dans leur travail mais aussi dans le travail de leurs sections locales.

Je me suis par ailleurs rendu compte que l'éducation est extrêmement importante pour comprendre ce que fait pour vous votre syndicat, qu'il s'agisse de nos conventions collectives, des griefs, des droits de la personne ou encore de la formation au leadership. Ces types de formation sont indispensables pour les membres de l'Atlantique qui occupent des postes de dirigeants ou dirigeantes. Nos bureaux régionaux de l'AFPC offrent un grand nombre de cours, dont les membres peuvent se prévaloir, en plus de ceux que donne notre école de l'Atlantique où des séances plus exhaustives peuvent être suivies.

En tant que VPR, j'ai pour responsabilité de représenter l'ensemble des membres de la région de l'Est de l'Atlantique, c'est-à-dire ceux et celles qui travaillent pour Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Conjointement avec les directeurs et directrices de l'École de la fonction publique du Canada et de la Commission de la fonction publique, et les employé(e)s de la Défense nationale, j'agis comme personne-contact au niveau régional pour ces membres s'ils ont besoin d'aide. Dans le cadre des services de représentation que j'ai fournis, j'ai mieux compris de quelle manière les autres employeurs traitent avec leurs employé(e)s.

ACIA

Durant l'année, je siège aux comités SST/CSP régionaux de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, en tant que coprésidente aux côtés des directeurs régionaux et directrices régionales et de l'IPFPC. J'ai ainsi eu la possibilité de mieux comprendre les rouages de l'ACIA. Les représentant(e)s de

chacune des sections locales ainsi que le (la) VPR suppléant(e) ou moi-même faisons de notre mieux pour soulever tous les points qui préoccupent nos membres. Nous nous battons d'arrache-pied pour obtenir des nominations pour une période indéterminée de nos membres qui depuis plusieurs années occupaient des postes de durée déterminée. Nous avons soulevé la question de l'emploi statique de nos inspecteurs et inspectrices du LBE qui, en raison d'un décret ministériel, semblent avoir de la difficulté à se trouver un emploi sur le marché primaire au sein de l'Agence. Nous avons dû faire face à des fermetures d'établissements ces deux dernières années. ACA à New Minas en Nouvelle-Écosse a mis à pied un grand nombre de ses effectifs, aussi les temps ont été plutôt stressants pour les employé(e)s de l'ACIA en raison de l'incertitude qui régnait quant à leur avenir. Nous sommes parvenus à transférer certaines personnes, et dans la plupart des cas par l'usure naturelle des effectifs nous avons pu protéger ces employé(e)s contre la perte de leur emploi. Nous avons aussi été frappés par la fermeture de l'établissement Larsen à Berwick, à la suite de laquelle deux de nos membres ont été déclarés excédentaires, mais nous faisons de notre mieux pour que ces deux personnes continuent d'avoir un emploi. Je désire tout particulièrement remercier la Section 80003 du fait que son Exécutif a dû faire face à un grand nombre de ces problèmes et qu'il est parvenu à représenter ses employé(e)s extrêmement bien au cours de cette période très difficile.

Nous ne ménageons pas nos efforts pour que la direction reste honnête. À plusieurs reprises, elle a essayé de retourner certaines situations ce qui a eu des répercussions sur le bien-être de nos membres. Des membres de longue date à Terre-Neuve sont confrontés à un employeur qui, pour des raisons que l'on ne peut s'expliquer, a décidé de changer leur semaine de travail comprimée. Nos membres ont donc déposé des griefs, cette question pouvant très bien avoir des répercussions sur d'autres employé(e)s. La semaine de travail comprimée figure dans la convention collective aussi nous devons nous assurer que la direction offre de telles possibilités à nos membres.

Je siège par ailleurs aux comités régionaux de CSP et de la SST à l'ACIA, avec Fabian Murphy, notre 4^e vice-présidente, et Rick Cormier, le VPR pour l'Ouest de l'Atlantique. Ensemble, nous soulevons certains problèmes à la table pour améliorer les conditions de travail et protéger les droits de nos membres. Nous demandons continuellement à la direction de respecter ses responsabilités. Entre autres dossiers, nous traitons de la formation indispensable à la sensibilisation au harcèlement, question sur laquelle nous avons insisté au cours de mon mandat de VPR. Nous avons des membres dans notre région qui ont suivi une formation à titre de facilitateurs ou facilitatrices, et qui donneront ce cours de formation ainsi que d'autres cours qui le seront conjointement par la direction et le syndicat. Ce printemps, nous sommes enfin parvenus à donner deux séances, et malgré certains problèmes nous avons demandé au Comité national de la SST de l'ACIA de soulever nos préoccupations et de faire en sorte que cette formation soit cohérente. L'employeur pense plutôt qu'un grand nombre de cours de formation seront offerts soit en ligne ou bien sur le Web. Son problème est au niveau des coûts, mais nous essayons néanmoins d'insister pour qu'une formation en personne soit donnée du fait qu'elle permet d'acquérir une bien meilleure expérience d'apprentissage et que les leçons apprises laissent une impression beaucoup plus longue. Nous allons continuer de tout faire pour assurer la meilleure solution possible pour la formation de nos membres.

AAC

La structure au sein d'AAC est bien différente de celle de l'ACIA. Au niveau régional, nous n'avons que le Comité de consultation syndicale-patronale, cette structure étant plutôt floue, et par ailleurs il semble bien que la direction régionale ne comprenne pas parfaitement son utilité c'est pourquoi elle n'a pas été prise très au sérieux par nombre de personnes. À vrai dire, ma première réunion du CCSP régional a eu lieu à Truro à laquelle étaient présents un gestionnaire des Services intégrés (GSI), la secrétaire et l'ensemble des représentant(e)s syndicaux(ales). Inutile de dire que cette réunion n'a pas pu se dérouler! Nous sommes toujours confrontés au manque d'engagement de la direction, c'est pourquoi nous avons dû soulever le problème au Comité national pour que les RH d'AAC fassent bien comprendre la nécessité de cette méthode de consultation. Il semble bien que nous ayons franchi une étape, et nous avons organisé une séance du PAM à Moncton l'année dernière pour toutes les personnes qui pouvaient y participer. Bien que la formation cible les CCSPL, elle n'en a pas moins des avantages. À l'heure actuelle, dans la plupart des cas nous avons la participation du directeur des sciences et au moins un(e) GSI et un(e) gestionnaire de la recherche. Nous avons déplacé la réunion aux différents centres de recherche afin de permettre aux Exécutifs des sections locales d'y assister et ainsi de voir quelles questions y sont abordées.

Nous ne cessons de demander où en est l'examen EG. En outre, au cours de l'année écoulée nous avons vu le début d'un examen GL qui a été entrepris avant celui concernant les EG. Nos membres GL ont été priés de remplir nos questionnaires quant aux responsabilités de leur milieu de travail, et nous avons reçu l'assurance que des progrès étaient réalisés à propos de ce dernier examen. D'ailleurs, des lettres seront probablement envoyées d'ici peu à nos membres. Il y aura bien entendu des problèmes pour certaines personnes bien que l'on ait précisé dès le début qu'il s'agissait plutôt d'un exercice de cartographie que de perfectionnement professionnel. Au cours de mon mandat de VPR, nous avons aussi constaté que le gouvernement a tout simplement déclaré que les services de la paye au niveau fédéral seraient regroupés dans un seul bureau. Ce ne sont certes pas là de bonnes nouvelles pour nos membres qui travaillent dans ce domaine soit à AAC ou à l'ACIA, car ils seront en concurrence avec d'autres employé(e)s du gouvernement pour le nombre beaucoup plus petit d'emplois qui seront offerts à ce nouveau bureau. Cela veut aussi dire que tous nos membres n'auront dorénavant plus le service auquel nous nous attendons. Il nous faudra contacter un centre d'appels et peut-être même parler à une personne différente à chaque fois. Ces personnes ne connaîtront pas nos dossiers et par conséquent le niveau de frustration que nous ressentons parfois sera encore plus accentué. Il s'agit d'une décision qui touche l'ensemble du gouvernement, et je ne m'attends pas à ce qu'elle soit renversée; cependant, à la date à laquelle je rédige le présent rapport nous sommes au beau milieu d'une élection fédérale dont les résultats pourraient bien avoir des répercussions sur l'évolution de ce dossier. Nous allons tout faire pour nous assurer que nos membres sont protégés et qu'aucune possibilité ne leur sera refusée durant ce processus.

AAC a de nouveau revu ses structures de financement, aussi sera-t-il plus difficile aux chercheur(e)s scientifiques d'obtenir des fonds pour poursuivre leurs travaux de recherche. Nous constatons par ailleurs que ces nouvelles structures de financement enlèvent en fait des possibilités à des individus de devenir des fonctionnaires fédéraux. Les seuls mécanismes d'embauche de personnes dans le cadre de ces nouvelles structures de financement concernent des employé(e)s d'une tierce partie ou du niveau postdoctoral. Dans l'un ou l'autre des cas, ces personnes n'ont pas droit aux mêmes

avantages sociaux ni aux mêmes protections que celles dont nous jouissons en tant que membres de la fonction publique fédérale. Et pourtant, nos membres vont travailler aux côtés de ces personnes, et peut-être même leur donner des cours de formation sur certains aspects du travail, ce à quoi il faut ajouter qu'en tant qu'institution fédérale nous sommes responsables de leur santé et de leur sécurité. Nous devons agir avec prudence en tant que fonctionnaires, protéger nos emplois et nous assurer que nos responsabilités ne seront pas lentement et insidieusement absorbées par des travailleurs et travailleuses qui ne relèvent pas du gouvernement.

Au cours des trois dernières années, j'ai eu à l'occasion d'assister aux réunions du Comité national d'orientation de la politique en santé et sécurité d'AAC, ce qui m'a donné l'opportunité de voir comment les problèmes sont abordés au niveau national. Ce fut une expérience extrêmement enrichissante. Nous avons discuté des différentes politiques ministérielles dont plusieurs ont été révisées. Certaines concernent le travail autonome, la politique sur l'électronique -- anciennement connue sous le nom de politique sur les téléphones cellulaires --, et du fait qu'il y a de plus en plus d'appareils électroniques utilisés dans des véhicules, on a jugé que le nouveau nom traduirait mieux l'ensemble du document. Le Ministère élabore par ailleurs une politique sur l'ergonomie, qui est presque prête, et nous recevons des rapports sur notre Programme d'aide aux employé(e)s. L'entreprise qui détient actuellement le contrat du PAE s'appelle Human Solutions Inc. Je vous encourage toutes et tous à consulter son site Web où vous y trouverez toutes sortes de services de conseils :

<http://www.humansolutions.ca/www/Default.aspx>.

En outre, durant mon mandat nous avons organisé trois colloques régionaux, dont deux dans la région de l'Est de l'Atlantique, soit à Kentville et Dartmouth; Charlottetown était le lieu du Colloque régional de 2010. J'aimerais remercier toutes les sections de l'Ouest et de l'Est de l'Atlantique qui ont organisé un tel colloque régional. Rick et moi avons eu la chance de travailler avec des personnes aussi fantastiques. Chacun de ces colloques a été très bien accueilli par nos membres, et j'ajouterais que les comités d'accueil ont fait un travail exceptionnel.

Je désire remercier Fabian Murphy pour l'excellence de son leadership aux CCSP/CSST régionaux pour l'ACIA, ainsi que pour ses conseils durant mon premier mandat de VPR. J'apprends tous les jours! Je voudrais aussi réitérer mes remerciements à Terry Huskins et à Jan Pennington pour leur soutien en tant que VPR suppléants au cours des trois dernières années. Le personnel du bureau national quant à lui a été fort précieux dans ses rapports avec nous pour répondre à nos questions, nous transmettre les renseignements dont nous avons besoin et traiter avec les employeurs en notre nom. Un gros merci à toutes et tous!

En guise de conclusion, je voudrais aussi remercier tous les membres de la région de l'Est de l'Atlantique. Si nos membres ne prenaient pas la parole et ne soulevaient pas leurs problèmes, nous n'aurions rien à faire! Nous devons continuer de travailler ensemble pour que nos milieux de travail soient non seulement meilleurs mais aussi plus sécuritaires, pour tous nos membres.

Au plaisir de vous voir à notre prochain Congrès triennal en août.

Présenté respectueusement par

A handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature reads "Jane McDonald" in a cursive script.

Jane McDonald
Vice-présidente régionale
Région de l'Est de l'Atlantique